

## **COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 27 AVRIL 2023 DE LA SOCIÉTÉ LA FRANÇAISE DES JEUX**

L'Assemblée Générale Mixte (ordinaire et extraordinaire) de la Société s'est réunie le 27 avril 2023 à 14 heures 30 au Palais des Arts et des Congrès d'Issy-les-Moulineaux, 25 avenue Victor Cresson - 92130 Issy-les-Moulineaux.

Il a été procédé à la composition du Bureau comme suit :

- L'assemblée était présidée par Madame Stéphane Pallez, en sa qualité de Présidente directrice générale de la Société.
- L'UBF, représentée par Monsieur Olivier Roussel, et l'Etat, représenté par Monsieur Charles Sarrazin, actionnaires présents et représentant le plus grand nombre de voix, ont acceptés d'être appelés comme scrutateurs.
- Madame Elisabeth Monegier du Sorbier a été nommée Secrétaire de séance.

Étaient présents sur scène aux côtés de Madame Pallez et de Madame Monégier du Sorbier :

- Monsieur Charles Lantieri, directeur général délégué.
- Monsieur Pascal Chaffard, directeur général adjoint Finances, Performance & Stratégie.

PricewaterhouseCoopers Audit (PWC) et Deloitte & Associés, commissaires aux comptes titulaires de la Société, régulièrement convoqués, étaient représentés par Monsieur Jean-Paul Collignon, du cabinet PWC, qui est intervenu pour présenter leurs rapports.

Assistaient également à l'assemblée :

- Plusieurs membres du conseil d'administration.
- Plusieurs membres du Comité de pilotage de l'activité de la Société.
- Plusieurs membres du Comité de direction générale de la Société.
- Le représentant du CSE.
- Un huissier.

139 214 091 actions ont été représentées par 10 703 actionnaires soit 72,99% des actions qui composent le capital de la société ayant le droit de vote auxquelles sont attachés 230 856 070 droits de vote.

5 443 actionnaires ont été représentés, 5 121 actionnaires ont voté par correspondance dont une partie a transmis ces instructions par Votaccess.

En conséquence, l'Assemblée réunissant le quorum fixé par la loi tant pour les décisions ordinaires que pour les décisions extraordinaires a été régulièrement constituée et a pu valablement délibérer.

Plusieurs thématiques ont été présentées aux actionnaires. Ces présentations sont disponibles sur le site internet de la Société

### **Stratégie et perspectives**

La stratégie et les perspectives ont été présentées par Madame Stéphane Pallez.

Elle a souligné la trajectoire de croissance continue du Groupe depuis son introduction en bourse en 2019 et la bonne performance de l'exercice 2022. Madame Stéphane Pallez a poursuivi en présentant les axes stratégiques de développement du Groupe à moyen terme, ainsi que la vision à horizon 2030.

Cette intervention a été complétée de deux vidéos : l'une sur l'importance du dialogue et de la relation actionnariale de FDJ, et la seconde sur l'implication de FDJ dans les JO Paris 2024, présentée par Tony Estanguet.

### **Engagements**

Monsieur Charles Lantieri a présenté les engagements du Groupe. Il a, notamment, exposé les 6 piliers de la stratégie RSE de FDJ en insistant sur le jeu responsable, la contribution à la société et la protection de l'environnement, en particulier, la lutte contre le changement climatique et la préservation de la biodiversité.

### **Résultats financiers**

Monsieur Pascal Chaffard, a détaillé la performance financière et extra-financière du Groupe en 2022.

Les indicateurs financiers : chiffre d'affaires, EBITDA, et résultat net sont en croissance sur l'exercice 2022.

En matière de performance extra-financière, Monsieur Pascal Chaffard a souligné l'importante contribution économique et sociétale de FDJ en 2022, le renforcement des engagements sociétaux, en particulier en faveur du jeu responsable et la notation Moody's ESG Solutions de 72/100, qui classe le Groupe en tête de son secteur d'activité pour la 5<sup>ème</sup> année consécutive.

Compte tenu des résultats 2022 et en application de la politique de distribution de 80% du résultat net consolidé, il a été proposé un dividende de 1 euro 37 centimes par action avec une mise en paiement dès le 9 mai 2023.

Les objectifs financiers et extra-financiers 2023 et de moyen terme ont également été rappelés.

## **Gouvernance et rémunération**

Le conseil d'administration ainsi que les résolutions relatives à sa composition ont été présentées par Madame Stéphane Pallez : renouvellement des mandats d'administratrices de Madame Fabienne Dulac, Madame Françoise Gri et Madame Corinne Lejbowicz et nomination de Monsieur Philippe Lazare dont une présentation vidéo a été projetée.

Monsieur Philippe Lazare, censeur dont la nomination a été proposée en qualité d'administrateur, a exposé les éléments de rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2022 ainsi que leur politique de rémunération pour l'exercice 2023.

## **Rapports des Commissaires aux comptes**

Monsieur Jean-Paul Collignon, représentant le cabinet PWC est intervenu au nom du collège des commissaires aux comptes pour présenter les rapports des commissaires aux comptes il a été indiqué qu'à l'issue de ses travaux, le collège émettait une opinion sans réserve sur les comptes consolidés du Groupe et sur les comptes annuels de la société FDJ.

Ces rapports ont été repris dans leur intégralité dans le document d'enregistrement universel et ont été établis sur la base des éléments disponibles pour l'arrêté des comptes.

## **Séance de questions-réponses**

Les actionnaires ont été informés que les réponses aux questions écrites reçues en amont de l'AG ont été mises en ligne sur le site Internet de la Société conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Avant le vote des résolutions, les actionnaires présents dans la salle ainsi que ceux participant à distance ont pu poser leurs questions pendant l'assemblée générale grâce à la mise en place d'un live tchat.

## **Vote des résolutions**

L'assemblée réunissant le quorum requis pour une assemblée générale mixte avec un minimum d'un quart des actions ayant le droit de vote a pu valablement délibérer sur les 24 résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Les 24 résolutions présentées par le conseil d'administration ont été approuvées, dont :

- L'approbation des comptes sociaux et des comptes consolidés de l'exercice 2022.
- L'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et le versement d'un dividende de 1,37 euro par action mis en paiement le 9 mai 2023.

- Le renouvellement des mandats d'administratrices de Madame Fabienne Dulac, Madame Françoise Gri et Madame Corinne Lejbowicz.
- La nomination de Monsieur Philippe Lazare en qualité d'administrateur
- Les éléments de rémunération au titre de l'exercice 2022 ainsi que la politique de rémunération des mandataires sociaux 2023.
- Diverses délégations de compétence et autorisations financières consenties au conseil d'administration dont notamment celle d'attribuer des actions de performance.

Le texte intégral des résolutions proposées ainsi que le résultat des votes figurent sur le site internet de la Société.